



SIÈGE SOCIAL

BP 30157  
74204 Thonon-les-Bains Cedex  
04 50 71 55 33  
assistante.dg@apeichablais.org

[www.apeichablais.org](http://www.apeichablais.org)



Le 20 mai 2020

## GESTION DE LA CRISE DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'APEI DE THONON ET DU CHABLAIS 8

### LES EVENEMENTS DE LA SEMAINE

Reprise de l'activité à l'ESAT pour 73 travailleurs sur un effectif de 170. Deux contingences ont dû être prises en compte : la fragilité de certaines personnes qui nécessite de les maintenir encore éloignées de leur lieu de travail, et la distance à respecter entre les travailleurs qui limite les possibilités d'accueil en nombre de travailleurs.

Un nouveau groupe de résidents des Foyers d'Hébergement a rejoint le Foyer des Allinges pour une période de quatorzaine qui se terminera le 25 mai. A cette date les résidents réintégreront le Foyer d'Hébergement ou le Foyer Studios de Vongy, la totalité de l'effectif aura alors réintégré les Foyers de Vongy.

Cinq résidents des Grands-Champs ont rejoint un gîte à Abondance afin de passer une quatorzaine en montagne que nous leur souhaitons heureuse avant de rejoindre le 1<sup>er</sup> juin le Foyer des Grands-Champs.

Nous sommes toujours preneurs de masques en tissu afin de sécuriser l'ensemble des sorties et de limiter la consommation en masques jetables.

### FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'APEI seconde quinzaine du mois de MAI 2020

#### PÔLE ENFANCE-JEUNESSE : (IME et SESSAD de Tully)

##### Institut Médico-Educatif de Tully

##### Modalités d'accompagnement en externat

Depuis le jeudi 14 mai, 33 jeunes sur 55 à l'effectif sont accueillis à temps plein ou à temps partiel sur le site de Tully. Il s'agit de répondre aux besoins d'un maximum de personnes accueillies et de familles, dans le cadre des moyens humains et matériels disponibles, et en tenant compte des directives sanitaires (ARS et protocole Education Nationale).

L'organisation de l'établissement a été passée en revue afin de garantir les conditions sanitaires en rapport avec la crise.

##### Reprise des activités et de la scolarisation :

Un programme d'activités éducatives est proposé par les équipes en fonction des besoins et en adaptant les conditions de réalisation de ces activités aux gestes barrières.

Pôle Enfance jeunesse  
04 50 26 27 12 • [secr.pej@apeichablais.org](mailto:secr.pej@apeichablais.org)

Pôle Vie sociale et professionnelle  
04 50 71 02 02 • [secr.pvsp-pro@apeichablais.org](mailto:secr.pvsp-pro@apeichablais.org)

Pôle Accueil médicalisé  
04 50 81 27 10 • [secr.pam@apeichablais.org](mailto:secr.pam@apeichablais.org)

Pôle Habitat et activités  
04 50 27 77 20 • [secr.pha@apeichablais.org](mailto:secr.pha@apeichablais.org)

*Vivre sa différence de façon ordinaire*



Des temps de scolarisation en présentiel sont programmés en groupes restreints par deux enseignantes. Une troisième enseignante reste en télétravail et poursuit l'accompagnement à distance des enfants qui restent confinés en famille.

Un accompagnement individuel sera proposé par les psychologues en fonction des besoins identifiés. Pour les enfants et jeunes qui ne reprennent pas le chemin de l'IME le suivi à distance mis en place lors de la période de confinement reste fonctionnel.

#### **Internat :**

L'internat reste pour l'instant fermé.

### **SESSAD de Tully**

Peu d'enfants accompagnés par le SESSAD ont repris le chemin de l'école. Quand c'est tout de même le cas, le SESSAD propose de reprendre l'accompagnement dans le cadre scolaire en s'adaptant aux contraintes sanitaires.

Pour les autres jeunes, des interventions à domicile ou à proximité du domicile seront proposées.

### **PÔLE HABITAT ACTIVITES :**

#### **Foyers de vie Arpin et des grands-Champs :**

Comme indiqué plus haut cinq résidents ont entamé un séjour de quatorzaine dans un gîte à Abondance. L'occasion pour ces résidents volontaires de renouer avec des collègues et de préparer dans un cadre attrayant leur réintégration au foyer de vie.

**L'accueil temporaire et les accueils séquencés en hébergement restent suspendus.** Seul un accueil d'urgence est envisageable sur orientation MDPH.

#### **Service d'Accueil de jour :**

Une dizaine de personnes sont accueillies au Service d'Accueil de jour en alternance : des résidents les lundi, mercredi et vendredi.

### **PÔLE VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE :**

#### **Hébergements**

##### **Retour des résidents ayant passé le confinement en famille**

Un nouveau groupe de résidents des Foyers d'Hébergement a rejoint le Foyer des Allinges pour une période de quatorzaine qui se terminera le 25 mai. A cette date les résidents réintégreront le Foyers d'Hébergement ou le Foyer Studios de Vongy.

##### **Reprise des visites présentielle au SAVS et aux Appartements de Soutien :**

Le personnel du SAVS assure des visites à domicile. Il est doté depuis le début de la crise de masques chirurgicaux pour toute visite au domicile d'un bénéficiaire ainsi que d'un flacon de gel hydro-alcoolique afin de procéder au lavage des mains à l'arrivée et au départ du domicile des personnes.

Des masques textiles ont été distribués aux bénéficiaires du SAVS pour leurs sorties extérieures, ils sont sensibilisés aux risques et aux gestes barrières.



### **Organisation de l'accompagnement en journée des « internes »**

Les mesures de distanciation physique (cuisine, blanchisserie, AST, menuiserie), les problématiques d'encadrement (Espaces verts), les contraintes de transport (prestations de service), la fermeture réglementaire (Braco'dine) et, bien entendu, la prise en compte de l'état de santé de chaque travailleur sont autant d'éléments qui ne permettent pas d'accueillir l'ensemble de l'effectif des travailleurs dans leurs ateliers respectifs. Aussi un accompagnement est assuré en journée pour les travailleurs qui ne sont pas de retour à l'ESAT.

### **ESAT :**

#### **Principes généraux**

La reprise de l'activité à l'ESAT a eu lieu le mercredi 13 mai pour 73 travailleurs sur un effectif de 170. Deux contingences ont dû être prises en compte : la fragilité de certaines personnes qui les maintient encore éloignées de leur lieu de travail, la distance à respecter entre les travailleurs qui limite les possibilités d'accueil.

#### **Maintien d'une logique de « confinement » des internes :**

Notre priorité étant évidemment la sécurité sanitaire des travailleurs et du personnel, nous avons construit notre stratégie de retour des usagers autour du principe du maintien de la séparation des internes qui ont été protégés de façon certaine par le confinement au sein du foyer et le respect de mesures barrières. Il n'y a pas d'externes et d'internes accueillis dans un même atelier.

Tout ceci se traduit concrètement par des ateliers où sont affectés uniquement des « externes » (Espaces verts, menuiserie, cuisine, blanchisserie, Prestations de service et Braco'dine), et les Ateliers de sous-traitance (AST) où ne seront affectés que des résidents des Foyers d'Hébergement. Cela suppose quelques réaffectations de travailleurs sur des ateliers qui ne sont pas les leurs.

#### **En terme de niveau d'activité :**

Les ateliers connaissent de façon générale un tassement de l'activité, mais le rapport entre l'activité et le nombre de travailleurs accueilli permettra à chacun de reprendre dans le cadre d'une véritable activité de travail et d'honorer les commandes déjà parvenues.

Le fonctionnement envisagé a été décrit dans le précédent communiqué (9 mai 2020).

Les travailleurs ont bénéficié d'un accueil à leur arrivée à l'ESAT, d'une formation aux gestes barrières et une explication de la raison de ceux-ci, afin qu'ils soient respectés non seulement dans l'établissement mais également à l'extérieur.

Si un fonctionnement au ralenti devait durer au-delà de la première semaine de juin, un fonctionnement différent serait envisagé. Plus particulièrement en ce qui concerne l'accompagnement des « externes » qui ne reprennent pas le travail.

#### **Accompagnement des « externes »**

Des temps à l'ESAT autour d'activités de soutien respectant les contraintes sanitaires se mettent en place pour les travailleurs qui ne reprennent pas faute de capacité à les accueillir. Ce dispositif qui ne concerne pas les personnes dont la santé est fragile a vocation à être développé.

### **PÔLE ACCUEIL MEDICALISE :**

**La fragilité particulière d'un certain nombre de résidents du pôle nous oblige à une grande prudence et limite donc la possibilité, à l'heure actuelle, de déconfiner les Foyers d'Accueil Médicalisés.**

Les visites entre les groupes de vie sont à nouveau possibles pour les résidents (excepté pour un groupe par mesure de précaution pour situation particulière).

Les sorties extérieures sont autorisées uniquement avec accompagnement de professionnels, dans des lieux très peu fréquentés et avec une application des gestes barrières (pas de sorties en ville ni dans les magasins, ni dans les lieux fréquentés).

Les visites sont limitées aux proches des résidents (un espace de visite est dédié, le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires). La durée des visites a été augmentée, il est possible de partager un repas avec le résident, mais sans contact direct, en respectant une distance minimale d'un mètre cinquante.

Certaines activités individuelles et identifiées à risque limité peuvent reprendre, les intervenants extérieurs doivent s'engager à respecter une charte portant sur les mesures sanitaires à appliquer.

Un résident a dû subir une intervention chirurgicale du fait de son état de santé, au retour d'hospitalisation il est placé en observation et isolement pour 14 jours par mesure de précaution.

**Dans l'ensemble des hébergements, les week-end en famille sont suspendus jusque fin mai en raison d'un risque épidémique toujours fort, il serait regrettable de réduire à néant les efforts consentis ces dernières semaines pour le confinement.**

**Néanmoins nous souhaitons cheminer tranquillement vers un retour à une situation la plus proche possible de ce que connaissent les établissements en période ordinaire.**

### **PÔLE DIRECTION GENERALE :**

Les bureaux de la direction générale sont plus animés qu'ils ne l'ont été ces dernières semaines : certains salariés ont apprécié de retrouver quelques heures leurs collègues et leur lieu habituel de travail, même si le nombre de présences simultanées est limité et encadré de contraintes sanitaires, afin de garantir la sécurité de chacun.

Tout au long de la période de confinement le Pôle Direction Générale par la présence de certains salariés et par le télétravail a veillé à assurer la continuité des fonctions support et de coordination qui caractérisent sa mission.

